



Confédération Musicale de France

Janvier – février 2019

PRATIQUE MUSICALE

Zoom sur la CMF Gers
et l'orchestre des
jeunes du Gers

ENTRETIEN

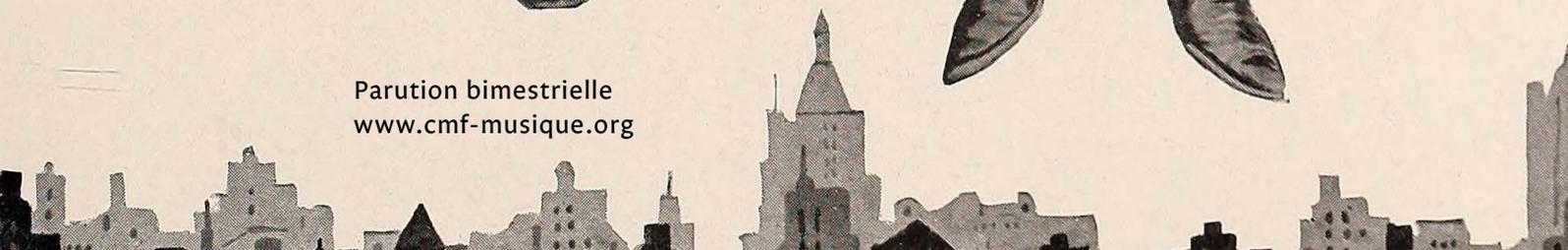
Gros plan sur les maux
des musiciens

PARTENARIAT

Naissance
d'un réseau de
documentation



Parution bimestrielle
www.cmf-musique.org



15^e Championnat National de BRASS BAND

avec en concert

Willebroek brass band

Samedi 23 à 20h30

23 & 24 FÉVRIER 2019

Un événement musical unique de **CUIVRES** et **PERCUSSIONS** à voir, à écouter et à partager

MégaCité - **AMIENS**

CHAMPIONNAT

1 jour

15€ / 10€*

*Tarif réduit

CHAMPIONNAT

2 jours

25€ / 15€*

*Tarif réduit

CONCERT

30€ / 25€*

*Tarif réduit

Infos et réservations sur www.brassband.cmf-musique.org



SAMEDI 23 FÉVRIER

13 H 20 - 15 H 50 : DIVISION 3

HINEMOA de Gareth Wood
Les Coniques Brass Band, Ch'ti brass, Brass Band Lyon Junior, Brass Band Musicalis Algrange

16 H 30 - 17 H 00 : DIVISION 2

TOCCATA FESTIVA de Jan Van Der Roost
Brass Band de l'Oise

17 H 10 - 18 H 20 : DIVISION 1

LIONS OF LEGENDS de Thierry Deleruyelle
Brass Band du Hainaut, Orchestre de Cuivres d'Amiens

20H30 CONCERT WILLEBROEK BRASS BAND

DIMANCHE 24 FÉVRIER

10 H 00 - 11 H 20 : DIVISION EXCELLENCE

A LONDON OVERTURE de Philip Sparke
Brass Band du Conservatoire à rayonnement régional de Douai, Strasbourg Brass Band, Brassage Musique

12 H 00 - 13 H 20 : DIVISION HONNEUR

ST. MAGNUS de Kenneth Downie
Paris Brass Band, Hauts-de-France Brass Band, Brass Band de Lyon

Œuvre libre

15 H 00 - 16 H 20 : DIVISION EXCELLENCE

17 H 00 - 18 H 20 : DIVISION HONNEUR

20H : PROCLAMATION DES RÉSULTATS

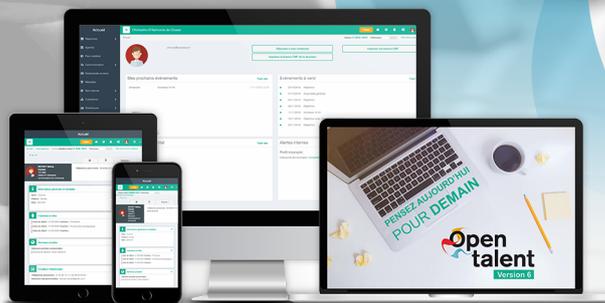


Open talent

school

Logiciel de gestion et de communication
Etablissement d'enseignement artistique

Toute l'équipe Opentalent vous présente ses meilleurs vœux pour 2019, et est heureuse de vous annoncer la sortie de notre nouvelle version encore plus simple, plus intuitive et toujours aussi abordable !



Contactez-nous pour une présentation gratuite !



09 72 12 60 17

contact@opentalent.fr

Abonnement à partir de 29,90€ TTC par mois *

www.opentalent.fr

* Abonnement à la version Standard pour les écoles jusqu'à 69 élèves. Montant variable suivant la taille de votre structure. Offres privilégiées pour les adhérents à la C.M.F.



SOMMAIRE

JANVIER-FÉVRIER 2019

En couverture

Affiche de *Never Weaken*
© Rolin Film Company,
Pathé Exchange - 1921

PRATIQUE MUSICALE

- 2** Zoom sur la CMF Gers et l'orchestre des jeunes du Gers qui remportent le Prix de la création d'une nouvelle œuvre à dominante musicale pour de jeunes interprètes.
- Entretien avec Quentin Ferradou, enseignant en percussion à l'école de musique d'Auch et directeur musical de l'orchestre des Jeunes de la CMF FDSM 32 du Gers

REPORTAGE

- 6** Gros plan sur les maux des musiciens : Comment les prévenir, comment les soigner et comment les éviter ?
- Entretien avec le Docteur Arcier, fondateur de « Médecine des Arts »

PARTENARIAT

- 10** Naissance d'un réseau de documentation

AGENDA

- 13** Événements CMF
14 Événements labellisés CMF
14 Actualités
16 En bref

Confédération Musicale de France

Association reconnue d'utilité publique

10-12 avenue de la Marne,
92120 Montrouge
TÉL. 0155582282
FAX 0147356308
MAIL cmf@cmf-musique.org
SITE www.cmf-musique.org
SIRET n° 78445208800031
APE n° 9499 Z
ISSN n° 2558-1201

Directeur de la publication

Christophe Morizot

Rédaction et réalisation

Camille Matet | Chargée de rédaction
MAIL redaction@cmf-musique.org
TÉL. 0155582287
Julien Foulon | Graphiste
MAIL pao@cmf-musique.org
TÉL. 0155582286

Recevoir le bulletin

MAIL bulletin@cmf-musique.org
TÉL. 0155582284

Publicité

Au support, TÉL. 0155582287

Impression

ITF imprimeurs, z.a. Le Sablon, cs 40051,
72230 Mulsanne

« Toute reproduction du présent bulletin, même partielle et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite préalable du directeur de la publication, et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »



ZOOM SUR

LA CMF GERS ET L'ORCHESTRE DES JEUNES DU GERS

REMPORTENT LE PRIX DE LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE
ŒUVRE À DOMINANTE MUSICALE POUR DE JEUNES INTERPRÈTES.

ENTRETIEN | PAR CAMILLE MATET

Les Prix de l'Enseignement Musical, organisés par la Chambre syndicale des Éditeurs de Musique de France (CEMF), récompensent les initiatives favorisant la pratique musicale en France. La 5^e édition des Prix de l'Enseignement Musical concerne des projets développés en 2017-2018 dans divers domaines : réalisation éditoriale, magasin de musique, innovation technologique, création musicale, spectacle.

Voir les nommés et primés : [SITE cemf.fr/lpem/les-prix-de-lenseignement-musical-2018-le-palmares/](http://site.cemf.fr/lpem/les-prix-de-lenseignement-musical-2018-le-palmares/)

Avec une création innovante donnée en avril 2017 au Dôme de Gascogne à Auch, sous la direction de Noémie Van Aerschodt et Quentin Ferradou, la CMF Gers a remporté ex aequo¹ le Prix de la création d'une nouvelle œuvre à dominante musicale pour de jeunes interprètes ! Cette création accompagnait en direct un film muet en noir et blanc «Never Weaken» avec l'acteur comique américain Harold Lloyd. Une musique qui rend compte des émotions et ambiances tout au long du film et qui doit être calée au millimètre avec l'action !

ENTRETIEN AVEC
QUENTIN FERRADOU,
ENSEIGNANT EN PERCUSSION
À L'ÉCOLE DE MUSIQUE D'AUCH
ET DIRECTEUR MUSICAL
DE L'ORCHESTRE DES JEUNES
DE LA CMF FDSM 32 DU GERS

**Pouvez-vous nous présenter l'orchestre
des jeunes du Gers ?**

C'est un orchestre d'harmonie composé d'élèves de toutes les écoles fédérées du département, à partir du milieu du 2^e cycle jusqu'à la fin du 3^e cycle.

Avec cet orchestre, nous organisons un stage au mois d'août d'une semaine ainsi que 4 concerts de restitution de stage dans tout le département. Dans l'année, nous proposons également des sessions de janvier à avril où



les projets sont plus précis, plus particuliers et plus innovants. C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous avons réalisé le ciné concert de 2017 pour lequel nous venons d'être récompensés.

Finalement, à part quelques mois dans l'année, l'orchestre répète et vit ensemble quasiment tout le temps. Le nombre des élèves est en moyenne de 45 pour les sessions et de 60 pour les stages.

C'est évidemment très prenant, mais les élèves nous le rendent très bien. Ils sont toujours partants, enthousiastes, c'est un cercle qui fonctionne bien : les projets innovants et originaux leur plaisent, ils sont motivés et évidemment cela nous donne envie de continuer.

Comment est né le projet du ciné concert ?

En tant que musicien percussionniste, je participe assez souvent à des cinés concerts à la cinémathèque de Toulouse, avec le pianiste Raphaël Howson, qui m'a fait découvrir ce concept. Je ne suis vraiment pas cinéphile mais comme je m'occupe de l'orchestre, je me suis demandé s'il n'y avait pas quelque chose à faire avec eux. J'ai regardé les partitions d'orchestre d'harmonie et je me suis rendu compte que ça n'existait pas. On trouve de la musique symphonique pour accompagner des films muets mais pas de partition pour orchestre d'harmonie. Donc je me suis dit que cela serait bien de travailler en ce sens et, pour être encore plus origi-

nal, on pourrait écrire cette partition pour court-métrage. J'ai donc appelé Raphaël pour lui demander d'écrire cette musique, ce qu'il a immédiatement accepté. Mais, en tant que compositeur et pianiste, il ne connaissait pas bien l'orchestre d'harmonie, comment sonne tel ou tel instrument, aussi fallait-il trouver quelqu'un pour adapter sa composition. Je me suis donc ensuite tourné vers un ami clarinettiste, Anthony Lézian, qui étudie l'orchestration, et qui m'a répondu tout aussi favorablement.

À partir de là nous avons choisi de travailler sur un court-métrage.

Que s'est-il passé ensuite ?

Le compositeur a eu carte blanche pour écrire la musique. Il convenait cependant de s'assurer que tout l'orchestre, compte tenu des différents niveaux des musiciens, puisse la jouer. Ensuite, la partition a été transmise à l'orchestrateur qui a fait « éclater » cette musique sur tout l'orchestre. C'est un travail vraiment difficile et compliqué à réaliser, car il faut bien savoir quelle mélodie attribuer à tel ou tel instrument. Dans le cadre d'une musique de film, on s'est par ailleurs rendu compte du grand pouvoir que nous avons quant au sens donné à la scène grâce à l'utilisation de la musique. Une fois cette phase terminée, j'ai récupéré le conducteur, c'est-à-dire la partition complète, afin de me mettre au travail sur le papier puis d'apprendre le film par cœur. Je devais calculer précisément où chaque élément devait tomber. Dans un court-métrage burlesque tout va très vite, il y a des gags en permanence, donc tout doit être parfaitement calé !

Comment avez-vous choisi le film ?

Le choix s'est tout de suite porté sur un court-métrage car c'est la première fois que nous faisons cela, et nous voulions proposer quelque chose d'accessible à tous. J'ai pris contact avec la cinémathèque de Toulouse, je leur ai expliqué notre projet et demandé ce qu'ils pouvaient nous conseiller comme court métrage muet. Ils nous en ont proposé 3 ou 4, et nous avons laissé Raphaël choisir puisque c'est lui qui composait.

1. Météoriques, Philippe Boivin/Ensemble C Barré (Marseille). Oratorio en trois actes sur un livret de Catherine Peillon, pour chœurs d'enfants, orchestre au collège, musiciens solistes, orchestre symphonique et marionnettes. Création le 10 juin 2018 au Théâtre NoNo de Marseille dans une mise en scène d'Aurélié Hubeau. Cette création en milieu scolaire a mobilisé près de 300 participants durant 18 mois, en étroite partenariat avec plusieurs structures d'enseignement et de diffusion implantées dans le département des Bouches-du-Rhône.



Ce projet a-t-il été long et compliqué à mettre en place ?

J'ai contacté Raphaël et Anthony pour le projet un an avant et, personnellement, environ 3 mois avant la première répétition, je me souviens que je me baladais tout le temps avec un papier dans la poche. J'avais écrit des repères et le tempo, c'est-à-dire la vitesse de la musique, car évidemment il faut que la vitesse soit parfaite pour coller exactement à l'image. Donc, je me chantais en permanence la mélodie, ça occupait mon esprit continuellement !

Comment l'orchestre a-t-il réagi à ce projet ?

Quand je leur ai parlé d'un ciné concert, beaucoup d'élèves ne savaient pas de quoi il s'agissait. Après leur avoir expliqué, ils étaient à la fois curieux et surpris. J'ai la chance qu'ils me fassent confiance et c'est totalement réciproque. C'est un exercice assez particulier pour eux car on travaille d'abord la musique, sans connaître le film. Souvent la musique leur paraît totalement décousue puisqu'elle est rattachée au film, une fois déconnectée, elle perd son sens. Ensuite, je leur ai projeté le film pour qu'ils comprennent mieux, puis nous nous sommes réunis pendant 2 jours au cours desquels nous avons analysé le film en détail.

Le moment du concert a aussi été très particulier. Les musiciens étaient très excités, car jusqu'au dernier moment tous se demandaient vraiment si cela allait fonctionner. D'ailleurs, lors du premier filage nous n'avions pas réussi... Avec 2 à 3 minutes de retard sur le film tous les effets étaient ratés... Il y avait également beaucoup de nouveautés pour les musiciens : salle dans le noir, écran derrière, lumière du pupitre, etc... Heureusement le concert s'est parfaitement bien passé, on a eu des retours très positifs de la part du public et des musiciens. C'est d'ailleurs pour cela qu'on réitère !

Vous remportez le prix, est-ce que vous vous y attendiez ?

Pas du tout ! On a répondu à l'appel à candidature en se disant pourquoi pas... On a envoyé le résumé du projet, le programme, les photos et vidéos. Tout ce qu'on avait ! Quelques mois plus tard, nous recevons un mail nous informant que notre projet est sélectionné pour la finale... Je lis d'ailleurs ce mail rapidement, sans comprendre tout de suite ce que ça signifiait. J'en parle à Noémie Van Aerschodt, la directrice administrative de l'orchestre, et seulement alors nous nous rendons compte que nous avons bien été nommés. Nous faisons partie des 4 finalistes sélectionnés pour la cérémonie au premier étage de la tour Eiffel !

Nous y sommes allés tous les deux, ainsi que le compositeur et l'orchestrateur. Une fois sur place, c'était déjà une victoire pour nous : parmi les autres nommés il y avait le conservatoire de Marseille, un conservatoire d'arrondissement de Paris... que des grosses structures par rapport à la nôtre ! Être sélectionné parmi une cinquantaine de candidats, et qu'ainsi on parle de nous, constituait déjà une victoire. Mais alors le fait d'être lauréat ex aequo a rendu le moment encore plus magique !

Que pensez-vous que ce prix va vous apporter au quotidien ?

Pour l'instant c'est difficile de répondre à cette question. On parle beaucoup de nous, grâce à Facebook notamment, qui nous a permis de tenir tout le monde au courant de l'avancée du projet. On a été très étonné des retours très positifs, du nombre de partages, des gens qui nous ont félicités ! On a eu des articles dans La Dépêche etc... Évidemment ça nous booste, c'est un immense honneur et ça montre bien que ce que nous faisons a du sens, que c'est innovant, dynamique. Et tout cela nous surmotive !

Quels sont vos projets pour 2019 ?

En janvier nous repartons sur un ciné concert. Mais on se complique la tâche puisque, tout d'abord nous refaisons la musique du court-métrage récompensé, ensuite nous partons sur un long-métrage ! Pour ce dernier, nous avons choisi une des premières adaptations du Bossu de Notre Dame (1923). Le défi n'est pas des moindres puisque le film dure 2 heures. Je viens tout juste d'en recevoir les 30 premières minutes musicales !

Ce sont des projets artistiques musicaux originaux et innovants, qui nous offrent l'opportunité d'une ouverture culturelle, notamment sur le répertoire d'orchestre d'harmonie et sur le cinéma muet (spécialement pour ce projet). Ces projets sont aussi l'occasion de créer un lien social fort en rassemblant de jeunes musiciens provenant de l'ensemble du département sur un même travail et une même ambition, avec l'envie de partager avec le public mais aussi entre musiciens, dans une exigence commune de présence, d'organisation, de travail individuel et bien sûr collectif. C'est d'ailleurs selon moi tout ceci qui donne du sens à nos actions. Je souhaite vivement remercier grandement, encore une fois, Raphaël Howson (compositeur), Anthony Lézian (orchestrateur), Noémie Van Aerschodt (directrice administrative), les membres du CA de la FDSM et bien évidemment et avant tout les musiciens, pour leur travail, leur volonté, leur motivation et la confiance réciproque qu'ils me font pour ces projets. ■

Voir la vidéo du ciné-concert de la CMF Gers :

SITE <https://bit.ly/2Rzaw57>

musicora

LE GRAND RENDEZ-VOUS DE LA MUSIQUE
ET DES MUSICIENS

3/4/5 MAI 2019
LA SEINE MUSICALE



30^e
édition

1 BILLET UNIQUE POUR DÉCOUVRIR :

300 exposants : les instruments et l'univers de la musique

30 concerts dans tous les styles musicaux

80 ateliers d'éveil musical et d'initiation à un instrument

30 conférences et master class

www.musicora.com
#Musicora2019



GROS PLAN SUR **LES MAUX DES MUSICIENS :** COMMENT LES PRÉVENIR, COMMENT LES SOIGNER ET COMMENT LES ÉVITER ?

REPORTAGE | PAR CAMILLE MATET

ENTRETIEN AVEC LE **DOCTEUR ARCIER, FONDATEUR DE « MÉDECINE DES ARTS »¹**

Pouvez-vous nous expliquer ce qui vous a amené à vous intéresser à la santé des musiciens ?

Ma réflexion a commencé lorsque j'étais étudiant en médecine, donc il y a très très longtemps, environ 40 ans ! L'époque était bien différente d'aujourd'hui. On vivait plus proche les uns des autres, les différences entre les professions étaient moindres. Finalement entre un ouvrier, un étudiant, un intellectuel et un artiste, il n'y avait pas beaucoup de différence. On pouvait croiser quelqu'un dans la rue et sans trop le connaître on pouvait se retrouver à dîner ensemble le soir.

Nous habitons à la campagne avec mon épouse et nous étions passionnés par l'art, malheureusement il n'y avait pas grand-chose là-bas.

En faisant mes études de médecine, je me suis rendu compte qu'on me posait beaucoup de questions sur la santé des artistes, des questions bien précises sur certaines pathologies et, en consultant la bibliographie, j'ai constaté qu'il n'existait pas de publication sur la santé des musiciens. J'ai ensuite fait ma thèse de médecine sur les arts puis un mémoire de spécialité sur le travail des artistes et leur santé.

À partir de ce moment, avec mon épouse, nous avons collecté les problématiques des artistes. Ça nous a pris beaucoup de temps, puis au bout de 10 ans on s'est demandé ce qu'on allait faire de toute cette documentation. Est-ce qu'il fallait écrire un ouvrage ? Les connaissances arrivaient au fur et à mesure et un livre les aurait figés à un instant donné, or ce n'est pas ce que nous voulions. Nous avons donc décidé de nous consacrer à une nouvelle spécialité : la santé des artistes, notamment celle des musiciens.

Nous avons donc créé successivement une collection d'ouvrages ainsi que la revue « médecine des arts », qui a publié environ un millier d'articles sur la santé des artistes, dont 80 % sur la santé des musiciens. Aujourd'hui, les étudiants qui rédigent des thèses ou des mémoires en médecine ou en chirurgie dentaire font des recherches dans notre bibliographie.

Cela n'a pas été facile quand on a démarré dans les années 1985-1990, car on s'est heurté à un double déni. Le premier était celui du milieu médical qui ne reconnaissait absolument pas la douleur ou la souffrance dans le milieu artistique. Le second déni venait des musiciens eux-mêmes qui ne communiquaient pas sur leurs problèmes de santé. Nous avons donc pensé que la revue, en proposant des articles scientifiques, permettrait de démontrer aux médecins que les musiciens méritaient une vraie écoute, comme c'est le cas dans d'autres spécialités, par exemple dans le sport, même si je n'aime pas cette comparaison.

1. "Médecine des arts" se consacre à l'étude médicale et scientifique des pratiques artistiques. Son objectif est de promouvoir la santé des artistes, de faciliter l'optimisation de la performance et de favoriser le transfert de connaissances en direction des thérapeutes, des pédagogues et des artistes.

Le Docteur André-François Arcier et sa femme Huguette Arcier sont à l'origine du concept de « Médecine des arts ». Après des études médicales, une thèse de médecine sur la peinture, puis un mémoire de spécialité sur la santé chez les plasticiens, le Docteur Arcier a été amené à rencontrer de nombreux artistes de diverses disciplines, qui ne manquaient pas d'évoquer avec lui les problèmes qu'ils pouvaient rencontrer dans le cadre de leur pratique.

De manière étonnante, cette réflexion sur la santé des artistes était tout à fait novatrice à l'époque, où il n'existait aucun groupe de travail sur le sujet, aucune littérature scientifique, ni structure pour se pencher sur la question. La terminologie de « Médecine des arts » a alors été inventée pour définir cette nouvelle discipline.

Les professeurs Raoul Tubiana et Philippe Chamagne - qui avaient une expérience clinique dans le domaine de la santé du musicien - les ont rejoints, suivis par le Professeur Yves Allieu, puis le Professeur Joël Dehais. Progressivement de nombreuses personnes, cliniciens, thé-

rapeutes, artistes et autres professionnels, ont rejoint leur vaste projet.

Autour de ce concept de « Médecine des arts », et parallèlement à la création de l'association, Huguette et André-François Arcier ont développé différents outils :

- une revue interdisciplinaire présentant les travaux et recherches dans le domaine de la santé et des artistes (musicien, danseur, chanteur, etc.);
- un Institut de recherche et de formation s'intéressant, d'une part aux recherches médico-scientifiques et pédagogiques concernant la santé des artistes, d'autre part aux formations spécifiques concernant la préparation scénique, la physiologie des pratiques, la posture et les gestes, la prévention.

L'art est souvent considéré uniquement comme source d'agrément et de plaisir, mais non comme potentielle source de nuisances pour l'artiste. Or l'art mobilise toutes les capacités de ce dernier, la perfection n'est obtenue qu'au prix de longs efforts, d'un long apprentissage débuté le plus souvent à un jeune âge, et grâce à un entraînement intensif. Cela peut induire des problèmes de santé spécifiquement liés à la pratique artistique. Les prévenir et les traiter nécessite une connaissance fine des fonctionnements biomécaniques, physiologiques, psychologiques, etc... mis en jeu lors de la pratique artistique.



Elle permettait aussi d'expliquer aux musiciens qu'ils peuvent être touchés par des maux spécifiques, en montrant par exemple que 70 % des musiciens d'orchestres vont connaître des problèmes de santé liés à la pratique artistique... 70 % ce n'est pas rien !

Tout cela a permis d'ouvrir un dialogue. Nous avons créé assez rapidement l'association « Médecine des arts » et constaté que les musiciens nous téléphonaient pour nous expliquer qu'ils avaient tel ou tel problème et qu'ils aimeraient être soignés. Mais il n'y avait pas de formation dans ce domaine. Nous avons donc monté la première formation sur la santé du musicien, qui existe toujours et dans laquelle on forme des masseurs kinésithérapeutes, des médecins et aussi des professeurs de musique.

Aujourd'hui, nous travaillons beaucoup dans les écoles de musique, dans les conservatoires et dans les orchestres. L'enjeu pour l'avenir est de développer la recherche de pointe. On a fait beaucoup de découvertes de pathologies par l'observation. Encore une fois, comme dans le domaine de sport, nous avons besoin de moyens sophistiqués pour progresser : de l'imagerie médicale poussée, des captures de mouvement précis, etc.

En France, nous ne sommes pas en avance et pourtant quand nous étudions des mouvements précis, par exemple un pianiste qui joue 20 notes à la seconde, ça nous permet à la fois d'apprendre beaucoup de choses sur la main et sur le cerveau. L'intérêt est double ici : pour les musiciens mais aussi pour tout ce qui touche à la santé tout simplement.

En quoi consiste l'association Médecine des arts ?

Le but premier de l'association est d'informer. Nous travaillons d'abord sur la prévention, afin d'éviter la survenue des pathologies.

Pour les éviter, il faut que les contenus scientifiques soient peu à peu intégrés au plan pédagogique. C'est ce que nous faisons dans nos formations en direction des professeurs de musique. Nous organisons des sortes de masters classes basées sur le geste du musicien, en essayant d'intégrer la physiologie du mouvement à la pédagogie. Aujourd'hui, on connaît des choses hyper précises, par exemple comment va s'engager le bras ou l'épaule d'un pianiste sur le jeu d'octave. On sait faire la différence entre le mouvement d'un expert et celui d'un novice, on sait comment se forme une performance artistique.

Pouvez-vous nous parler des maux les plus souvent rencontrés par les musiciens ?

On va trouver des troubles musculo-squelettiques liés le plus souvent au syndrome de surmenage, dans lesquels on retrouve les tendinites. À côté de ce syndrome, on retrouve les mauvaises positions : le geste n'est pas en rapport avec la physiologie du mouvement, ce qui crée des douleurs à des niveaux divers. D'autres pathologies sont dues à l'affect comme le stress, le trac. Ces pathologies sont liées à l'aspect scénique de l'artiste, à la crainte du jugement d'un public ou d'un jury. Enfin, on rencontre la dystonie de fonction qui touche environ 2 % des professionnels de haut niveau, sûrement due à une prédisposition génétique et à la répétition du geste. ▶

L'artiste est un athlète affectif



médecinedesarts



Cela se traduit de différentes manières, comme des contractions involontaires et non douloureuses des mains chez un pianiste. Par exemple, un musicien de très haut niveau atteint de dystonie de fonction n'arrivera pas à faire un trait de musique, car sa main va se replier sur elle-même. Cette pathologie neurologique fonctionnelle est sûrement la plus invalidante pour un pianiste, et certains auront beaucoup de mal à reprendre une activité professionnelle de haut niveau par la suite. Cette dystonie concerne également les muscles de l'embouchure chez les joueurs de trompette ou de hautbois par exemple, des problèmes de lèvres pour l'instrumentiste à vent, des hernies au niveau de la partie du pharynx, des insuffisances vélares (voile sur le palais qui fait que l'air sort par le nez, rendant très difficile pour l'instrumentiste de tenir la note). On trouve enfin des pathologies dermatologiques, comme un herpès plus fréquent chez les instrumentistes à vent, ou encore des allergies chez les instrumentistes à anche conséquence de l'utilisation du bambou... Des pathologies très diverses donc !

Est-il possible de prévenir ces pathologies et, si oui, comment ?

Les pathologies musculo-squelettiques les plus courantes observées dans nos consultations sont les syndromes de surmenage. Il existe une prévention simple qui consiste à respecter ou à augmenter le temps des pauses, à faire des étirements et à s'échauffer évidemment.

Parfois, en consultation, on voit de jeunes musiciens qui vont effectuer un stage, donc jouer de manière intensive. Ils reviennent nous voir à la fin car ils ont une tendinite ou un syndrome de surmenage. Or il faut respecter la physiologie dans la construction du geste également, et nous formons de plus en plus de professeurs de musique sur ce sujet. La prévention de base concerne le geste musical lui-même. Il ne doit pas être en contradiction avec ce que doit être un geste physiologique ou la forme de la main, et doit respecter les voûtes de celle-ci. Si on ne respecte pas cela, on prend un risque important. En matière de prévention, les professeurs sont les premiers acteurs, car ils sont au plus près des élèves. Ils ont la mission de les former

et de ne pas compromettre une pratique à cause d'une blessure, or aujourd'hui ils en sont conscients. Les personnes qu'on forme sont sensibilisées et très intelligentes dans leur manière de pratiquer, ce qui est très encourageant. On est passé de rien il y a une quarantaine d'années à quelque chose qui a du sens aujourd'hui.

LES PATHOLOGIES MUSCULO-SQUELETTIQUES LES PLUS COURANTES OBSERVÉES DANS NOS CONSULTATIONS SONT LES SYNDROMES DE SURMENAGE.

Sur le plan médical, il faut penser à toutes les lésions liées à la pratique des différents instruments, or elles sont très nombreuses. Mais, dans le parcours du musicien, il peut arriver que survienne une maladie qui n'a rien à voir avec la pratique de la musique mais qui va interférer avec elle. Le milieu médical et professoral doit faire attention à faciliter le retour à l'instrument pour le patient, c'est très important. Cela peut concerner des artistes atteints d'une sclérose en plaques, d'une maladie de Parkinson ou qui sont victimes d'un accident de la route. Notre objectif est de mettre en œuvre tous les moyens pour leur permettre de jouer à nouveau dans les meilleures conditions possibles. L'association européenne Médecine des arts organise une fois par mois à Paris des consultations pluridisciplinaires, c'est-à-dire que participent à cette consultation 4 à 5 thérapeutes de différentes spécialités. Un chirurgien de la main, un rhumatologue, un masseur kinésithérapeute etc. Il suffit que le musicien nous téléphone en nous décrivant son problème pour prendre rendez-vous. Nous faisons une synthèse des problèmes des patients et nous les conseillons. Cette consultation est gratuite pour les membres de notre association. ■



**Des enregistrements pour tous
les instruments pour le travail
et les répétitions**

**Tous les nouveaux morceaux
d'examens sélectionnés par la CMF**

**Un répertoire de 1 500 enregistrements
sélectionnés et repertoriés par niveaux**

À partir de 60 €

- avancement synchronisé sur tablettes et smartphones
- écoute au ralenti
- travail au métronome
- enregistrement à la volée
- annotations



**Consultez notre catalogue sur
www.cmf-media.org**

avec l'application



Plus de renseignements :

Carl Plessis

Responsable de la documentation
01 55 58 22 89
carl.plessis@cmf-musique.org



**SAISON 2019 DES
CONCERTS DE LA MUSIQUE
DES GARDIENS DE LA PAIX**

MARS 2019

Vendredi 22 mars - 20 h 30

En partenariat avec le Conservatoire de musique
Orchestre d'harmonie - direction : Jean-Jacques Charles
Salle Pablo Neruda, 93000 Bobigny

Vendredi 29 mars - 20 h 00

En partenariat avec le Conservatoire de musique
Orchestre d'harmonie - direction : Gildas Harnois
Espace Reuilly, 75012 Paris

Samedi 30 mars - 19 h 00

En partenariat avec le Conservatoire de musique
Orchestre d'harmonie - direction : Gildas Harnois
Espace Louis Lumière, 93800 Épinay-sur-Seine

AVRIL 2019

Vendredi 5 avril - 20 h 30

Orchestre d'harmonie - direction : Jean-Jacques Charles
Espace culturel du Parc, 93700 Drancy

Samedi 13 avril - 15 h 00 et 20 h 30

Orchestre d'harmonie - direction : Gildas Harnois
Théâtre 13^e art - centre commercial Italie 2
Place d'Italie, 75013 Paris
Réservations : 0153 311313
ou billetterie@le13emeart.com

Vendredi 19 avril - 20 h 30

Orchestre d'harmonie - direction : Jean-Jacques Charles
Théâtre des Deux Rives, 107 rue de Paris,
94220 Charenton-le-Pont

RENSEIGNEMENTS

<http://www.prefecturedepolice.paris/Musique>
<https://www.ompfr.com/> | <https://www.facebook.com/musiquedesgardiensdelapaix> | Tél. : 0153716197



MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE

Vendredi 1^{er} mars 2019 en soirée

Concert à la Chapelle St Sulpice, à Issy les Mx (92)

Mardi 16 avril 2019 en soirée

Concert scolaire à Sannois (95)

Jedi 18 avril 2019 en soirée

Concert école Supélec à Gif sur Yvette (78)

PARTENARIAT

NAISSANCE D'UN RÉSEAU DE DOCUMENTATION

REPORTAGE | PAR CARL PLESSIS

Dans la plupart des domaines d'activité, la recherche d'un document est longue et difficile. Existe-t-il ? Dans ce cas, où est-il, peut-il être consulté ou emprunté ?

En même temps que le Web prenait son essor, rendant les rêves d'une bibliothèque exhaustive toujours plus réalistes, un nouveau problème surgissait : l'infobésité, ou autrement dit, la surcharge informationnelle, qui, devant l'excès de réponses à une question, empêche l'utilisateur de trouver le meilleur document.

Les bibliothèques, par l'établissement de leurs catalogues, permettent d'affiner la recherche en définissant toujours plus précisément la description des documents dans leurs notices. Si les recherches de partitions ou d'enregistrements reposent le plus souvent sur une connaissance préalable de l'œuvre (je l'ai entendu, cela m'a plu, je veux le jouer), un catalogage précis permet de nouveaux types de recherches : par titre et compositeur ou interprète certes, mais également par instrument, par niveau, par esthétique, par type de formation musicale, par sujet, etc. Mais cela suppose un important travail de description en amont, trop chronophage pour être entrepris seul. La meilleure solution est alors la mise en place d'un réseau de documentation, où plusieurs bibliothèques vont collaborer ensemble en utilisant un catalogue commun.

UN RÉSEAU DE DOCUMENTATION

Lancé il y a trois ans, le chantier du réseau CMF Documentation va voir enfin le jour en avril prochain, grâce à la signature prochaine de conventions avec deux bibliothèques : celle du Conseil Départemental pour la Musique et la Culture (CDMC) de Haute Alsace et celle du Centre de Formation des Enseignants de la Danse et de la Musique d'Auvergne Rhône Alpes. Tout comme le Centre de documentation de la CMF, ces centres de ressources vont également alimenter le catalogue qui permettra :

- la recherche croisée en fonction de différents critères
- l'obtention des descriptions bibliographiques de tous types de document
- la constitution de bibliographies par le téléchargement ou l'export de notices
- la localisation des documents dans une des bibliothèques du réseau CMF documentation afin de pouvoir les consulter

- le retour des expériences de musiciens, avec la possibilité d'annoter, de commenter et d'émettre un avis critique sur les partitions
- la réalisation de prêts entre bibliothèques pour les établissements volontaires
- l'entraide sur des recherches documentaires.

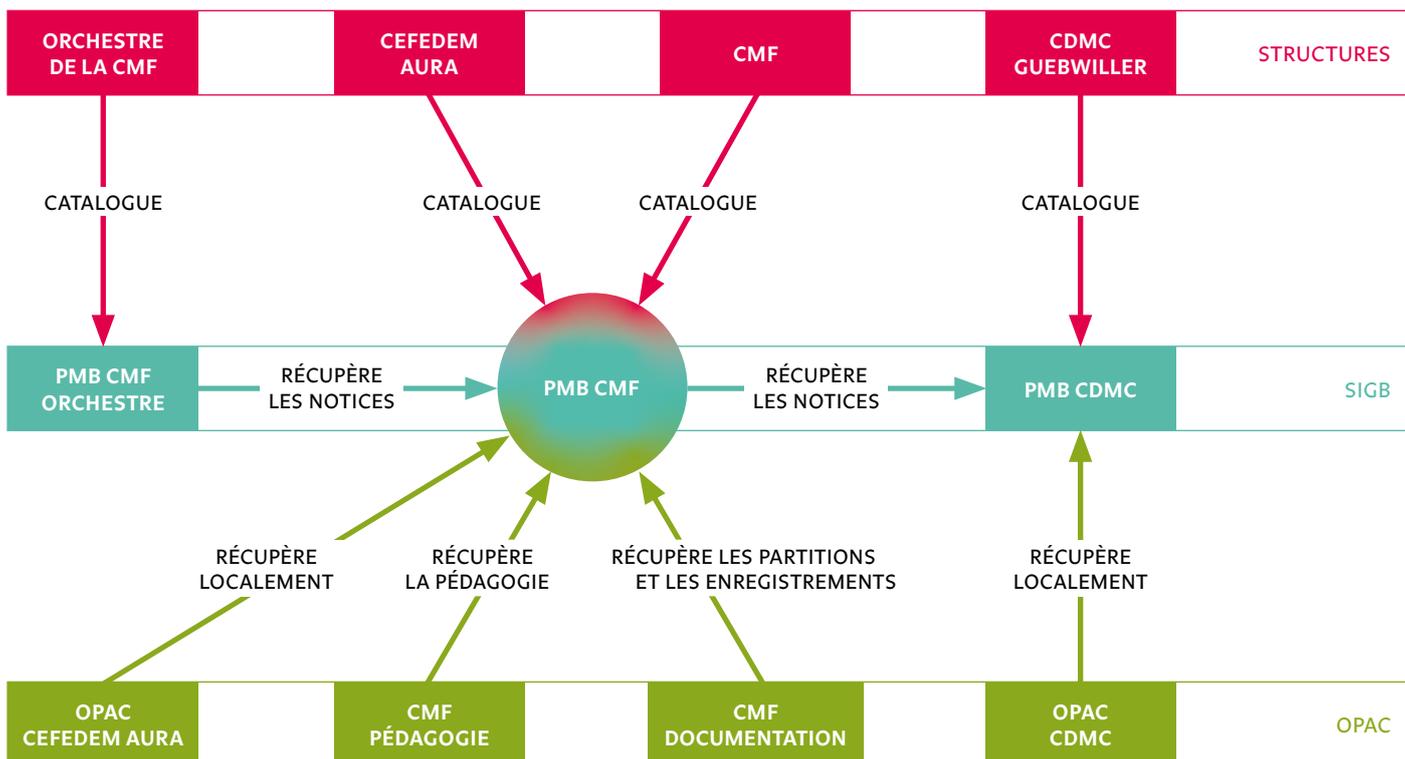
Concrètement, CMF Documentation repose sur un Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB), un logiciel destiné aux bibliothécaires assurant la gestion informatique de différentes activités nécessaires au fonctionnement d'une bibliothèque : prêt, description, consultation, recherche et acquisition de documents. Il s'accompagne le plus souvent d'un Online Public Access Catalog (OPAC), désignant le catalogue accessible en ligne au public, vitrine de la bibliothèque. La CMF a fait le choix de prendre le SIGB libre de droit PMB, afin de le paramétrer spécifiquement pour la partition et de pouvoir le diffuser à toutes les bibliothèques qui le souhaitent. Il est de plus intégralement en ligne : un bibliothécaire membre du réseau pourra donc, sans installation préalable, réaliser son catalogage dessus et surtout pouvoir partir des notices déjà réalisées par les autres bibliothèques et donc n'avoir plus qu'à signaler qu'il en possède un exemplaire. Au final, afin de faciliter les recherches des utilisateurs, le réseau sera divisé en deux catalogues distincts :

- CMF Documentation pour les partitions et enregistrements, principalement alimenté par les notices du CDMC et de la CMF
- CMF Pédagogie pour les livres, les revues et les travaux universitaires, principalement alimenté par les notices du CEFEDM AURA.

À terme, le réseau CMF Documentation sera constitué d'autres bibliothèques présentant un lien important avec la musique, notamment :

- les bibliothèques de fédérations de la CMF,
- les bibliothèques de conservatoires et écoles de musique adhérents ou non à la CMF,
- les bibliothèques municipales,
- les bibliothèques universitaires, de CEFEDM, de CFMI, et de pôles supérieurs
- les centres de documentation spécialisés.

Outre le SIGB fourni, les bibliothèques du réseau peuvent également demander un don de partitions à récupérer parmi



les doublons de la CMF, dans la limite de 500 la première année et de 200 les années suivantes. Un prêt pédagogique de partitions sélectionnées par la CMF à destination des écoles de musique et conservatoires faiblement pourvus de partitions et prêtées pour une année scolaire est actuellement à l'étude.

Toute bibliothèque peut demander à intégrer le réseau CMF Documentation. Il suffit d'en faire la demande auprès de la CMF, de disposer d'un local dédié, de personnel (à plein temps ou non, bénévole ou non) et de signer la Charte du réseau CMF Documentation, un document fixant les grandes orientations du réseau. En fonction de la taille de l'établissement et de son adhésion ou non à la CMF, il sera demandé une cotisation annuelle afin de financer les frais de serveur.

UNE ARCHITECTURE COMPLEXE

Tout réseau, qu'il soit documentaire ou non, nécessite une architecture complexe pour s'adapter aux contraintes locales. Trois profils se dessinent parmi les utilisateurs potentiels du catalogue :

- Vous êtes en charge de la bibliothèque d'un conservatoire ou d'une école de musique :
 - Vous avez besoin de cataloguer les partitions et les enregistrements de votre conservatoire afin que les professeurs ou les élèves puissent les consulter ou même les emprunter. Vous disposez actuellement soit du module de gestion des partitions d'un logiciel de gestion de base de données d'élèves, soit d'un catalogue Excel.
 - En adhérant au réseau CMF Documentation, vous serez formés à l'utilisation de son SIGB, et vous pourrez soit récupérer les notices déjà enregistrées sur le catalogue pour les exemplariser, soit en créer de nouvelles, ainsi que gérer le prêt. À partir de là, l'OPAC CMF Documentation récupérera automatiquement les notices et les utilisateurs de votre bibliothèque pourront consulter son fonds à distance. Une

recherche indiquera tous les exemplaires d'une partition ou d'un enregistrement dans l'ensemble du réseau. Vous pouvez également avoir en plus et à vos frais votre propre OPAC, qui n'interrogera que le fonds local mais surtout servira de portail documentaire à votre bibliothèque afin de faire la promotion de ses activités locales.

- Vous êtes en charge de la bibliothèque d'un CEFEDEM, d'un CFMI ou d'un Pôle Supérieur :
 - Vous avez besoin de cataloguer les livres de votre structure ainsi que les mémoires de vos étudiants afin que ceux-ci puissent les consulter ou même les emprunter. Vous disposez déjà d'un SIGB.

Créé en 1969, le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture (CDMC) de Haute Alsace est un interlocuteur privilégié des collectivités en matière de développement artistique.

Le CDMC poursuit depuis plus de trente ans des actions en faveur des pratiques amateurs en Alsace, et en particulier des orchestres à vent. Il a ouvert en 1998 les portes de son Centre de Ressources Pédagogiques et Artistiques (CRPA) au premier étage des Dominicains de Haute-Alsace à Guebwiller. Lieu de consultation et d'étude, le CRPA se veut un soutien logistique pour tous les chefs d'orchestre, professeurs, formateurs, éducateurs, etc. Il leur propose un accès permanent à une information actualisée sur les outils mis à leur disposition par l'édition spécialisée tant pour approfondir leur approche pédagogique des disciplines artistiques que leur connaissance de la diversité du répertoire pour orchestres à vent.

Pour en savoir plus : **SITE** <http://www.cdmc68.com/>
SITE <http://www.windmusic.org/>





- En adhérant au réseau CMF Documentation, vous serez formés à l'utilisation de son SIGB, et vous pourrez soit récupérer les notices déjà enregistrées sur le catalogue pour les exemplariser, soit en créer de nouvelles, ainsi que gérer le prêt. Vous pouvez également soit demander une migration à vos frais de toutes vos notices déjà réalisées, ou garder votre SIGB si celui est compatible avec l'OPAC CMF Pédagogie. Ce dernier récupérera automatiquement les notices et les utilisateurs de votre bibliothèque pourront consulter son fonds à distance. Une recherche indiquera tous les exemplaires d'un livre ou d'un mémoire dans l'ensemble du réseau. Vous pouvez également avoir en plus et à vos frais votre propre OPAC, qui n'interrogera que le fonds local mais surtout servira de portail documentaire à votre bibliothèque afin de faire la promotion de ses activités locales.

- Vous êtes en charge de la bibliothèque de votre orchestre :

- Vous avez besoin de gérer le matériel de votre orchestre afin que votre chef d'orchestre puisse rapidement retrouver des partitions intéressantes ou bien de pouvoir prêter des originaux à vos musiciens.

- En en faisant la demande auprès de la CMF, vous aurez accès à CMF Orchestre, un SIGB simplifié. Après une rapide formation téléphonique, vous pourrez soit récupérer les notices déjà enregistrées sur le catalogue CMF Documentation pour les exemplariser, soit en créer de nouvelles, ainsi que gérer le prêt. Vous pourrez faire des recherches directement à partir du SIGB. Vos notices ne seront ni répertoriées ni localisées par l'OPAC CMF Documentation et aucune participation financière pour ce service ne sera demandée.

CONCLUSION

Outre un meilleur référencement et donc une meilleure visibilité des compositeurs et des partitions de commandes, la création d'un catalogue bien plus performant et fonctionnel servira toute la communauté des musiciens. Avant le numérique, le Centre de documentation de la CMF ne pouvait desservir qu'un public local, du fait des contraintes géographiques. Avec ce catalogue, CMF Documentation offrira un service utile non seulement aux adhérents, mais à une grande partie des acteurs de la musique : amateurs, professionnels, chefs d'orchestres et de chœurs, éditeurs, compositeurs, etc., en permettant non seulement d'identifier la partition la plus conforme à la nomenclature de sa formation instrumentale, mais aussi de la localiser précisément dans le réseau pour la consulter. Quant au catalogue de CMF Pédagogie, il permettra à nombre de futurs professeurs, ou même d'actuels, de toujours réinterroger leurs pratiques pédagogiques en consultant les mémoires et autres travaux universitaires. ■

Dans son action, le Centre de Formation des Enseignants de la Danse et de la Musique d'Auvergne Rhône Alpes

(CEDEFEM AURA) s'attache particulièrement à mener une réflexion sur les défis auxquels l'enseignement spécialisé de la musique est confronté aujourd'hui et essaie de proposer des solutions pour y répondre (pratiques collectives, culture musicale, didactique de la musique...). Une part importante de son action porte sur toutes les formes de pratiques musicales (amateurs comme professionnelles) et sur la diversité des genres musicaux dans l'enseignement. Au départ d'une relation étroite avec la plupart des enseignants et des établissements d'enseignement spécialisé de la musique de la région, associée à une réflexion et à une politique de recherche forte, le CEFEDM s'engage pour être en phase avec les enjeux artistiques, philosophiques et politiques du service public de l'enseignement spécialisé de la musique.

Le CEFEDM Auvergne Rhône-Alpes dispose d'un fonds documentaire aujourd'hui constitué de plus de 9500 références (livres, partitions, disques...) en pédagogie générale, pédagogie musicale, sciences humaines, culture musicale, musicologie... Ce fonds documentaire spécialisé sur l'enseignement de la musique comprend notamment les travaux de recherche menés par les étudiants, entre autres leur mémoire, depuis 1990 et les quelques travaux de recherches existants.



Créé en 1971, suite au rachat par la CMF du centre Albert Ehrman, le Centre de documentation de la CMF est un centre de ressources sur la musique.

Il pilote le réseau des bibliothèques de la CMF. Divers types de documents sont disponibles et consultables : partitions, revues, livres, documents sonores, etc. Il assure :

- la coordination de la politique documentaire du réseau de la CMF.
- l'organisation annuelle des commissions techniques chargées d'élaborer les listes de pièces musicales à destination des établissements d'enseignement musical et des ensembles musicaux.
- l'accès à la documentation, quelle que soit sa forme, nécessaire aux publics.
- le conseil et la formation auprès des bibliothèques adhérentes.
- la mise en valeur du patrimoine musical et la création musicale.
- la promotion du respect de la propriété intellectuelle.



2 Le Centre de Formation des Enseignants de la Danse et de la Musique d'Auvergne Rhône Alpes (CEDEFEM AURA)

AGENDA

PAR CAMILLE MATET

ÉVÉNEMENTS CMF

STAGES DE PRINTEMPS ORGANISÉS PAR LA CMF CHARENTE-MARITIME

DU 15 AU 26 AVRIL 2019

Avec le soutien financier du Département de la Charente-Maritime, l'ASSEM 17 organisera durant les prochaines vacances scolaires de Printemps, 3 stages :

- Un stage CORDES : du lundi 15 au vendredi 19 avril 2019 à PONT L'ABBE D'ARNOULT (Maison Familiale Rurale)
- Un stage BATTERIE-FANFARE : du lundi 15 au vendredi 19 avril 2019 à CRAVANS (Maison Familiale Rurale)
- Un stage ORCHESTRE D'HARMONIE : du lundi 22 au vendredi 26 avril 2019 à PONS (Lycée Émile Combes)

Informations et inscriptions :

SITE <https://assem17.opentalent.fr/musique/stages-orchestres/>

1^{ER} CHAMPIONNAT NATIONAL D'ORCHESTRE D'HARMONIE : APPEL À CANDIDATURE!

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 27 AVRIL 2019

La Philharmonie de Paris, l'Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent (AFEEV) et la CMF organisent les 6 et 7 juin 2020, le tout premier championnat national d'orchestre d'harmonie en France, à la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique. Ce Championnat a pour optique de rassembler les meilleurs orchestres d'harmonie amateurs et de sélectionner l'orchestre français qui représentera la France au championnat européen d'orchestres d'harmonie 2022, l'ECWO (European Championship Wind Orchestra). À cette occasion, un maximum de 6 orchestres auront la chance de se produire devant un jury d'experts et de se confronter aux autres orchestres d'harmonie afin d'accéder au championnat européen.

Informations et inscriptions :

SITE <https://bit.ly/2QKsp00>

CONCOURS NATIONAUX D'ENSEMBLES MUSICAUX

VALLÉE DU CAILLY (76) | LE 12 MAI 2019

Le concours pour Orchestres d'Harmonie et Brass Band est organisé par l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Seine-Maritime. Il se déroulera le dimanche 12 mai 2019 dans les communes de Le Houlme, Montville et Notre Dame de Bondeville. Ce concours, adossé à un festival a pour objectif d'accueillir les Orchestres d'Harmonie qui concourent, mais aussi d'animer par des moments musicaux festifs et conviviaux les communes concernées. Un morceau commun est prévu réunissant tous les orchestres au Houlme avant la remise des prix. Organisation du concours :

- Troisième et deuxième divisions au Houlme
- Première et supérieur à Montville
- Honneur et supérieur à Notre Dame de Bondeville.

Contact : Pascal Piedefer : 06 08 43 44 36

MAIL p.piedefer@gmail.com

CONCOURS NATIONAUX D'ENSEMBLES MUSICAUX | SUITE

AUDINCOURT (25) | LES 18 ET 19 MAI 2019

Le concours pour les orchestres d'harmonie, les orchestres de fanfare, les orchestres à plectres et cordes pincées, les ensembles de jazz, les brass bands, les batteries-fanfars, les chœurs et ensembles vocaux, ensembles d'accordéons, les classes d'orchestre et les ensembles instrumentaux est organisé par l'Harmonie municipale d'Audincourt.

Contact : Jean-François Erard

MAIL hma@sfr.fr

SITE <http://harmonie.audincourt.fr>

MONÉTEAU (89) | LES 8 ET 9 JUIN 2019

Le concours pour les orchestres d'harmonie est organisé par la CMF Yonne. Il accueillera les orchestres d'harmonie pour la partie concours et l'orchestre d'harmonie de la RATP le samedi à 19 heures au SKENETEAU. Une aubade est prévue le dimanche avant la proclamation des résultats (à confirmer).

Contact : Fabrice Frottier

MAIL fdmus89@aol.com

MARSEILLE (13) | LE 2 JUIN 2019

Le concours pour orchestres à plectres est organisé par la CMF PACA. Il aura lieu dans la cour du Conservatoire à Rayonnement Régional de Marseille qui est transformée chaque été en scène de plein air, notamment dans le cadre du festival « Nuits Musicales au Palais Carli ». Il s'adresse aux orchestres à plectre de toute la France, adhérents ou non à la CMF, et fera partie intégrante, avec d'autres événements, d'un week-end pour fêter les 10 ans de la réouverture de la classe de mandoline :

SAMEDI 1^{ER} JUIN

- Classe de maître avec Riccardo Sandoval pour les élèves mandolinistes et guitaristes du CRR de Marseille, ouverte aux auditeurs libres. Organisée en partenariat avec l'Académie de Mandoline de Marseille
- Congrès de l'Association européenne de guitares et mandolines Bureau, conseil d'administration, assemblée générale et conférence. Organisés au nom de la CMF
- Concert de Riccardo Sandoval et Vincent Beer-Demander autour d'une commande de la compagnie VBD & Co à Riccardo Sandoval pour une œuvre concertante dédiée à Vincent Beer-Demander

DIMANCHE 2 JUIN

- Concours
- Moment musical sous forme d'une grande sérénade participative donnée par un orchestre à plectre formé par des musiciens volontaires de chaque orchestre ayant participé au concours et de tout autre mandoliniste et guitariste
- Cérémonie de remise des prix

Contact : Ludovic Laurent-Testoris : 06 75 77 51 35

MAIL cmfam.pm@gmail.com



ÉVÉNEMENTS CMF | SUITE



LA CMF OUVRE SON INSTAGRAM !

Adhérents CMF envoyez-nous vos photos et vidéos, sérieuses ou décalées, de concerts, répétitions, etc. sur :

MAIL instagram.CMF.org@gmail.com

N'oubliez pas de préciser vos coordonnées : nom de la structure, type de manifestation !

LES LISTES 2019 DE PIÈCES MUSICALES À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL SONT DISPONIBLES !

Mesdames et Messieurs les responsables des établissements d'enseignement musical, ces listes vous sont dédiées et vous pouvez les télécharger. Vous y trouverez :

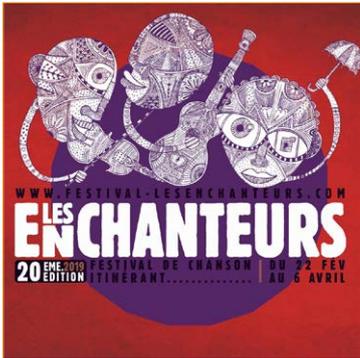
- les pièces d'examens de fin de cycle 2019,
- les réservoirs de pièces à aborder en intracycle,
- les pièces d'initiation,
- les pièces d'audition et de musique de chambre,
- les études, pièces de déchiffrages,
- les annales des morceaux d'examen de fin de cycle.

Consultez et téléchargez les listes :

SITE <https://fr.calameo.com/read/004642845d83a15039b8f>

Consultez les listes des pièces imposées aux examens CMF et Annales chants :

SITE <https://fr.calameo.com/read/004642845ac0c07885d98>



Chœur de l'armée française. CAF

ÉVÉNEMENTS LABELLISÉS CMF

CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE REMIREMONT 1

INSCRIPTIONS OUVERTES
JUSQU'AU 15 MARS 2019

Le concours aura lieu le samedi 13 avril 2019 au Centre Culturel de Remiremont (88).

Le dossier d'inscription à renvoyer avant le 15 mars 2019.

Informations et inscriptions :

SITE <https://bit.ly/2C2vLTI>

CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE DE BELFORT 2

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 7 MAI 2019

Pour sa première édition, les inscriptions du concours international de composition pour orchestre d'harmonie sont ouvertes jusqu'au 7 mai 2019. La finale se déroulera les 7 et 8 décembre 2019 à Belfort (90) et le thème de cette première édition est : « Pièce concertante pour ensemble de musiques actuelles et orchestre d'harmonie ».

Informations et inscriptions :

SITE www.concours.harmonie-belfort.com/fr/

ACTUALITÉS

FESTIVAL AU FIL DES VOIX - 12^E ÉDITION

DU 4 AU 16 FÉVRIER 2019 À PARIS

Depuis la nuit des temps, les musiques des peuples du monde résonnent, naissent, voyagent et parfois se transforment. Il incombe aux artistes actuels de s'en emparer, de se les approprier et de les faire entendre sur les scènes internationales. Depuis maintenant 12 ans, ce sont près de 237 groupes, 1 000 musiciens de plus de 65 pays et régions qui sont venus témoigner du renouvellement perpétuel des musiques et voix du monde, sans cesse en mouvement.

En 2019, pour sa 12^e édition, le festival élargit ses horizons pour proposer 12 soirées exceptionnelles : une ouverture à La Cigale, des soirées au Bal Blomet, au Studio de l'Ermitage, à L'Alhambra et une clôture au Trianon. Au programme, Alain Stivell, Nes ou encore Fanfarai Big Band.

Inscriptions et réservations :

SITE www.aufildesvoix.com

LES ENCHANTEURS À AIX NOULETTE 3

DU 22 FÉVRIER AU 6 AVRIL

« Les Enchanteurs, chansons en Pas-de-Calais » est un projet culturel qui associera cette année 27 communes. Un rendez-vous important pour la scène musicale de la région des Hauts de France et surtout pour la vie culturelle locale des villes partenaires. Depuis 17 ans, la fréquentation du festival a triplé !

Organisé par Droit de Cité, le festival a pour objectif de permettre aux communes participantes et à leur population d'accéder à une création musicale enrichissante et variée : chansons, rock, slam, rap... La programmation se fait en collaboration avec les communes. Le choix des artistes est le fruit d'une réflexion liant l'artistique aux actions locales et à l'équilibre des couleurs musicales entre toutes les villes partenaires. L'organisation de l'événement doit se faire en respectant deux axes essentiels : développer une action culturelle de proximité et accompagner la création.

Au programme la Malka Family, mon côté punk ou encore les ogres de Barback.

Inscriptions et réservations :

SITE <https://www.imarabe.org/fr>

CONCERTS DE LA GARDE RÉPUBLICAINE 4

MARS 2019

- 10 mars, Orchestre d'harmonie à Vitry-le-François
- 14 mars, Orchestre d'harmonie aux Invalides
- 16 mars, Chœur de l'Armée française à Anthony
- 21 mars, Soirée musicale au Quartier des Célestins (musique de chambre)
- 22 mars, Orchestre d'harmonie à Montélimar
- 22 mars, Chœur de l'Armée française à Andrézy
- 24 mars, Orchestre d'harmonie réduit à Trushtersheim
- 31 mars, Orchestre d'harmonie à Pont-à-Mousson
- 31 mars, Chœur de l'Armée française à Montceau-les-Mines

ACTUALITÉS | SUITE

FESTIVAL LES ARABOFOLIES 5DU 1^{ER} AU 10 MARS 2019

Pluridisciplinaire, transversal, trimestriel : voici le nouveau festival musical de l'Institut du monde arabe !

Coup d'envoi pour la 1^{ère} édition autour de la Journée internationale des Femmes et du thème « Résistances ». Au programme la flûtiste franco-syrienne Naïssam Jalal et le rappeur palestinien Osloob, Souad Massi ou encore la chanteuse kurde Aynur Dogan.

Le festival se déclinera trois fois par an, au printemps, au début de l'été et à l'automne. Six concerts seront au cœur d'une programmation originale, privilégiant ouverture et diversité, tradition et modernité, artistes reconnus ou émergents, à la découverte des cultures musicales d'un monde arabe contemporain complexe, foisonnant de créativité et passionnant.

Informations et réservations :

SITE www.imarabe.org/fr

RECRUTEMENT POUR LA FANFARE DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

AUDITIONS LE 12 MARS

La fanfare de cavalerie de la garde républicaine recherche :

Une trompette de cavalerie (statut de sous-officier ou gendarme adjoint volontaire) :

SITE <https://bit.ly/2QRblvk>

Un tuba (statut de sous-officier ou gendarme adjoint volontaire) :

SITE <https://bit.ly/2SULTwI>

Une trompette basse (statut de sous-officier ou gendarme adjoint volontaire) :

SITE <https://bit.ly/2FDwKvg>

FONDS D'ENCOURAGEMENT AUX INITIATIVES ARTISTIQUES ET CULTURELLES DES AMATEURS

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 MARS 2019

Cet appel à projets s'adresse aux amateurs qui font le choix de se regrouper pour développer leur pratique de façon plus autonome et aller ainsi au-delà d'une participation à un cours, un stage ou des ateliers. Ils s'engagent ainsi dans une aventure différente, dans un projet collectif au sein duquel leurs choix et leur démarche artistique s'affirment et évoluent.

Pour cela, les groupes (au moins quatre personnes) travailleront leur projet artistique avec un artiste ou un professionnel de la culture confirmé. Ils peuvent bénéficier d'un accompagnement par les Fédérations nationales partenaires et par la Direction régionale des affaires culturelles de leur territoire.

Un volet spécifique "jeunesse" a été créé afin de favoriser la constitution de groupes de jeunes amateurs désirant développer une pratique collective autonome.

Le Fond d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs (FEIACA) se dématérialise. Vous pouvez, dès à présent vous inscrire en ligne :

SITE <https://bit.ly/2R3NeDf>

FONDS D'ENCOURAGEMENT AUX INITIATIVES ARTISTIQUES ET CULTURELLES DES AMATEURS | SUITE

Vous pourrez également consulter les documents suivants :

Règlement de l'appel à projets 2019

Bilan 2018 de l'appel à projets

Exemples de projets soutenus par le FEIACA

3^E CONCOURS INTERNATIONAL DE CLARINETTE LOUIS CAHUZAC

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 MARS 2019

Après une première édition en 2002 remportée par Jean-Luc Votano (1^{er} prix) et Vincent Chaignet (2^e prix) puis une deuxième en 2015 remportée par Diana Teixeira Sampaio (1^{er} prix) et Juliette Adam (2^e prix), ce troisième concours de clarinette Louis Cahuzac s'inscrit dans un week-end consacré à la clarinette : concerts, expositions d'instruments, projection de film...

PREMIER TOUR (Enregistrement via le lien YouTube ou Wetransfer) avant le 15 mars 2019, à adresser à : **MAIL** aureline.martino@agglovgp.fr

- Étude n° 6 Louis Cahuzac (édition IMD) 2'30 et

- Première Rhapsodie, Claude Debussy (éditions Durand) 9'30

DEMI-FINALE : épreuve publique du samedi 29 juin 2019, 10 heures, Auditorium, Hôtel de la Chancellerie, Versailles

Une œuvre imposée : Variations sur un air du pays d'Oc, Louis Cahuzac (éditions Leduc) 8'30
Une œuvre au choix parmi :

- 1^{er} et 2^e mouvement OU 2^e et 3^e mouvement de la Sonate n° 2 pour clarinette et piano de Charles Koechlin (éditions Billaudot)

- 1^{er} mouvement de la Sonate pour clarinette et piano, opus 78 de Marcel Mihalovici (éditions Heugel)

- 1^{er} et 2^e mouvement OU 2^e et 3^e mouvement de la Sonatine pour clarinette et piano de Darius Milhaud (éditions Durand)

FINALE : épreuve publique du dimanche 30 juin 2019, 10 heures, Auditorium, Hôtel de la Chancellerie, Versailles

Une œuvre imposée : Création de José Salvador Gonzales Moreno, Commande de Versailles Grand Parc 12-15

Une œuvre au choix parmi :

- Concerto de Jean Rivier (éditions Transatlantiques)

- Concerto d'Alexandre Tansman (éditions françaises de musique/Billaudot)

- 1^{er} mouvement et final du Concerto de Darius Milhaud (éditions Elkan-Vogel)

SITE <https://crr.versaillesgrandparc.fr/musique/crrversaillesconcoursclarinette/>



© Souad Massi



ACTUALITÉS | SUITE

PINK PARADIZE À TOULOUSE 6

DU 22 MARS 2019 AU 14 AVRIL 2019

La sixième édition du festival Pink Paradize va faire voyager le public dans un univers débridé entre musique, théâtre, cinéma, performances avec l'intime conviction que notre monde s'épanouit au gré d'expériences et de rencontres en tous «gens-res».

Après Pierre Emmanuel Barré, Pink Vador, Didier Super, Rebeka Warrior, le nouveau Président d'honneur pour cette édition 2019 est Guillaume Meurice!

Au programme Brigitte Fontaine, DJ Zebra ou encore Blanche Gardin.

Informations et réservations :

SITE <http://pinkparadizefestival.com/>

EN BREF

LA CMF PARTICIPE AU CNEA

NOTE D'INFORMATION

Les 7 et 8 novembre derniers - aux salons de l'Aveyron de Paris - le Conseil National des Employeurs d'Avenir (CNEA) tenait son congrès triennal. Rappelons que le CNEA, syndicat professionnel représentatif de l'Animation, des Foyers de jeunes travailleurs, du Sport et du Tourisme social et familial, rassemble 13 000 structures employeurs et compte plus de 150 000 salariés. Ce syndicat porte notamment la convention collective nationale de l'animation (CCNA), texte légal qui s'applique à tous les établissements associatifs musicaux d'enseignement et de pratique ayant des salariés.

Pour mémoire, la CMF compte environ 1 200 structures proposant un enseignement musical qui emploient plusieurs milliers de personnes (soit 2 000 à 3 000 équivalents temps plein).

Ce congrès a été l'occasion de faire un état général de l'emploi dans le secteur, d'analyser les réformes en cours (loi travail, formation continue, etc.) et de réaffirmer l'importance de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, autant d'éléments essentiels de la cohésion sociale, de la vie des territoires et de la démocratisation et la démocratie culturelle.

Durant ce congrès, Bouchra Habbache (directrice de la fédération de Franche-Comté) et Sylvain Marchal (conseiller artistique du pôle musical régional Cadence) sont intervenus au titre de la mission Calliope et Euterpe⁴, lors d'une

table-ronde intitulée «Penseur et porteur de projets dans les territoires, l'humain est une richesse à impliquer davantage».

Cette table-ronde a été l'occasion de porter la parole du secteur musical associatif, dont la CMF est le principal représentant. Il s'agissait d'aborder les enjeux, à court et moyen termes, de l'emploi, de la qualification, de la montée en compétences, des territoires et des populations, le tout dans une optique de pérennisation et de sécurisation des parcours.

Cette participation de la CMF au congrès du CNEA était une première et devrait être suivie de beaucoup d'autres, nous l'espérons. D'ailleurs, par l'élection de Sylvain Marchal en qualité de représentant désigné de la CMF au conseil d'administration du CNEA et par la présence de Bouchra Habbache comme déléguée régionale et membre de la commission sociale «animation», la CMF et plus largement, tout le réseau musical associatif, sont aujourd'hui présents et représentés au cœur des instances qui régissent les cadres d'emploi.

La CMF en profite pour remercier tous ses adhé-

rents, par ailleurs membres du CNEA qui, par leurs votes, ont permis cette représentation.

La CMF, en tant que tête de réseau national, travaille avec le CNEA à l'élaboration de conventions et d'actions spécifiques à l'intention de ses adhérents. Nous vous tiendrons informés, au printemps 2019, de l'avancement de ces négociations. Par ailleurs, avec la mission Calliope et Euterpe, la CMF a engagé un travail sur l'élaboration d'une certification de branche «musique», nouvel outil visant à valoriser et sécuriser les parcours (acquis, expériences et diplômes) des enseignants, directeurs coordinateurs et encadrants de pratiques collectives.

Ces avancées majeures pour la reconnaissance et la valorisation du mouvement musical associatif sont le fruit du travail engagé par la mission Calliope et Euterpe depuis 2013. Il s'agit désormais de créer la partition à jouer qui concrétise la volonté de la CMF de s'afficher comme moteur et acteur du dialogue social en s'emparant à bras-le-corps des questions d'emploi et de formation.

Télécharger le Guide à l'intention des établissements d'enseignement et de pratique musicale en milieu associatif et ses fiches complémentaires :

SITE www.CMF-musique.org/pole-documentaire/mission-calliope-et-euterpe

1. La mission Calliope et Euterpe est réalisée conjointement par la Confédération Musicale de France, la Fédération Musicale de Franche-Comté et Cadence, pôle musical régional.



L'ESPACE MUSICAL DE JOUY FÊTE SES 20 ANS ET LA SORTIE DE SON 1^{ER} CD

« 1998-2018 » L'ANNIVERSAIRE

Depuis sa création, en septembre 1998, l'école associative de musique baptisée « Espace Musical de Jouy », en Eure et Loir, connaît un essor particulièrement heureux. Cette école est ouverte à tous et chacun peut s'initier au piano, à l'accordéon ainsi qu'aux cours d'éducation musicale. La pratique musicale en orchestre a pris de plus en plus d'importance au cours de ces dernières années, où jeunes et moins jeunes se retrouvent, animés par la même passion : "LA MUSIQUE".

L'orchestre, baptisé « EMJ'ORCHESTRA », composé de dix musiciens d'horizons différents, est atypique. En effet, dans cet ensemble, se côtoient accordéons, piano, claviers, basse, hautbois, saxophone, batterie, djembé et percussions, avec un répertoire très varié et spécialement arrangé pour cette formation par Brigitte Moreau, professeur de musique et présidente de l'association.

En passant par les années 80, des standards de la chanson française, du jazz latino, musiques de films et quelques classiques... EMJ'ORCHESTRA est un merveilleux melting-pot musical ! En 20 ans, près de 100 concerts ont été organisés par l'association : soirées à thème, soirées cabaret, concerts des élèves, forum des associations, festival Jazz de Mars, festival Orée de Chartres, fêtes de la musique, feux de la St Jean...

ENREGISTREMENT D'UN CD

La décision fut prise en novembre 2017. Eh oui, comme quoi se fixer un objectif est gratifiant !

Les membres d'EMJ'ORCHESTRA ne pensaient pas qu'un jour ils enregistreraient un CD. Les 16 et 17 juin 2018, la petite salle des fêtes de Coltainville en Eure et Loir a été transformée en studio d'enregistrement. Ce furent deux jours intenses et passionnants, en présence de Philippe de SAVIPROD et le résultat est au-delà de nos espérances. Le CD intitulé « HAPPY BIRTHDAY » est sorti en octobre. La souscription lancée en mars a remporté un vif succès : Déjà une centaine de CD est réservée !

SOIRÉE OFFICIELLE DES 20 ANS

La soirée anniversaire fut un coup d'éclat musical et restera dans la mémoire de tous les membres de l'association et de ses invités.

« EMJ'ORCHESTRA » débuta le concert en interprétant quelques morceaux qui figurent sur le CD, puis Stéfan Patry et ses musiciens (guitare et batterie) poursuivirent jusqu'au cocktail dînatoire. En 2^e partie de soirée EMJ'ORCHESTRA, accompagné de Stéfan Patry à l'orgue Hammond, a fait le show et enthousiasmé l'assistance. Cerise sur le gâteau, notre INVITÉ SURPRISE, Jean Louis Aubert, n'a pas hésité à prendre la guitare et à accompagner l'orchestre dans un morceau latino « Puerto del Sol » et « L'ENVIE » de Johnny Hallyday et à chanter accompagné par Stéfan Patry et son orchestre. Ce fut un moment intense de joie, d'émotions et d'échanges ressenti par les musiciens et le public aussi. EMJ ORCHESTRA a allumé le feu ce samedi 23 juin 2018 à la salle des fêtes



de Jouy!!! « ENVIE », ENVIE DE CONTINUER SUR CETTE LANCÉE...

La soirée s'est terminée autour du gâteau d'anniversaire et un « Happy Birthday » jazzy interprété par EMJ'ORCHESTRA et Stéfan Patry et chanté par toute l'assistance. Comme dit la chanson « On n'a pas tous les jours 20 ans ! »

SORTIE OFFICIELLE DU CD

Le 17 novembre dernier, tous les souscripteurs se sont retrouvés dans le magnifique Moulin de Lambouray pour recevoir le CD « HAPPY BIRTHDAY » où un concert-cocktail leur a été offert, en présence de Christian Paul Loubière maire de JOUY et d'élus.

Le CD « HAPPY BIRTHDAY » (15 €) est en vente auprès de l'espace musical de Jouy : 30 rue du bout aux anglais 28 300 Jouy.

Brigitte Moreau, présidente de l'association.



associathèque
Partenaire de votre engagement

Accompagner les associations dans leurs projets.

Associations, venez découvrir un univers d'informations, d'outils et de services :

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Des outils à télécharger
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association